

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent soixante-dix-huitième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 20 février 2006 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

Confirmé le 6 mars 2006

Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-huitième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 20 février 2006 à 18 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Membre étudiant	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
GIROUX, Jean-Pierre Membre socio-économique	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
LABINE, Serge Membre socio-économique	X	
RANCOURT, Francine Professeure - Département des sciences administratives	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
 <u>PERSONNE CONVOQUÉE :</u>		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
 <u>INVITÉ :</u>		
BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement		X
 <u>SECRÉTAIRE :</u>		
BONDU, Micheline Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 20 h 20.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-septième réunion

2.1 Adoption

2.2 Affaires en découlant

3.- Ordres de changement additionnels au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

4.- Période d'information et questions

Octroi des sabbatiques pour l'année 2006-2007

5.- Prochaine assemblée

6.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent soixante-dix-septième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent soixante-dix-septième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent soixante-dix-septième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Ordres de changement additionnels au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres du Comité exécutif que la construction du Centre de recherche en technologies langagières se fait par lots de construction. La compagnie Boless Inc. a été mandatée par la résolution 287-CA-4173 du Conseil d'administration, en date du 18 avril 2005, afin d'exécuter les travaux du « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur ». Certains ordres de changement ont été adoptés au Comité exécutif du 29 août 2005 (résolution 270-CX-1187) et du 14 novembre 2005 (résolution

274-CX-1201).

Les membres du Comité exécutif sont saisis de certains ordres de changement qui visent à compléter certains éléments architecturaux, mécaniques ou électriques ou à pallier aux imprévus de construction.

L'analyse des ordres de changement est assurée par la firme d'ingénieurs Génivar et le consortium Fortin, Corriveau, Salvail / Menkès Shooner Dagenais Letourneux architectes mandatés à cette fin par le Conseil d'administration le 12 juillet 2004.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources recommande lesdits ordres de changement au montant de 240 141,68 \$ (taxes incluses), lesquels visent à :

- assurer une meilleure qualité d'ensemble du bâtiment en construction;
- augmenter la capacité des équipements mécaniques et électriques des bâtiments existants de façon à satisfaire à la demande supplémentaire occasionnée par l'ajout du CRTL;
- améliorer le rendement énergétique du bâtiment du CRTL.

Après délibérations, sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par madame Élodie Bleyaert, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 278-CX-1210 concernant les ordres de changement additionnels au contrat de construction « *Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur* » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL), laquelle est jointe en appendice.

4.- Période d'information et questions

Octroi des sabbatiques pour l'année 2006-2007

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif qu'ils seront saisis du dossier de l'Octroi des sabbatiques pour l'année 2006-2007 lors de la réunion du 20 mars prochain.

Ce dernier rappelle aux membres du Comité exécutif que l'article 14.04 de la Convention collective des professeurs stipule que « Sous réserve du nombre de demandes reçues répondant aux critères d'admissibilité, le nombre total des professeurs annuellement en perfectionnement et en sabbatique, se situe entre 10 % et 12 % du nombre de postes occupés, ce pourcentage incluant les professeurs actuellement en perfectionnement et en sabbatique déjà en cours ».

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ajoute que l'Université peut donc accorder, en vertu dudit article, entre 17 et 20 sabbatiques pour l'année 2006-2007, le nombre de demandes reçues étant de 20.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ajoute avoir demandé aux départements de prioriser les demandes qu'ils recommandent. Il ajoute que les départements peuvent refuser certaines demandes lors de cette première

étape du processus.

Le président du Conseil d'administration est d'avis que la Direction de l'Université devra tenir compte de la situation financière déficitaire pour fixer le nombre de sabbatiques qui devraient être accordés à des professeurs pour l'année 2006-2007.

Un professeur, dont le dossier n'a pas été recommandé par son département, a saisi directement les membres du Comité exécutif de son insatisfaction à cet égard. Ces derniers sont d'avis qu'il faut attendre pour éventuellement discuter de ce cas que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche dépose pour décision l'ensemble du dossier, ce qui est prévu le 20 mars prochain.

5.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 6 mars 2006 à 12 h 15, si besoin il y a.

6.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 45.

Le président d'assemblée

Le secrétaire